



**HAL**  
open science

# Entre désaffiliation nationale et tentatives de territorialisation : les partis politiques de droite en Martinique à l'épreuve d'une crise d'identité

Aurélie Roger

## ► To cite this version:

Aurélie Roger. Entre désaffiliation nationale et tentatives de territorialisation : les partis politiques de droite en Martinique à l'épreuve d'une crise d'identité. Justin Daniel; Carine David. 75 ans de départementalisation outre-mer. Bilan et perspectives. De l'uniformité à la différenciation., L'Harmattan, 2021, GRALE, 978-2-343-24313-9. halshs-03669780

**HAL Id: halshs-03669780**

**<https://shs.hal.science/halshs-03669780>**

Submitted on 17 May 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **Entre désaffiliation nationale et tentatives de territorialisation partisane : la droite martiniquaise à l'épreuve d'une crise d'identité**

*Aurélie Roger, Maître de conférences de Science politique  
Université des Antilles LC2S-UMR CNRS 8053*

La recherche qui sous-tend cet article a pris naissance au début des années 2010, sous la forme d'une réflexion sur la territorialisation des forces politiques de droite en Martinique, entendue comme le mouvement de création locale de partis non affiliés à des partis nationaux par un lien fédéral<sup>1</sup>. L'actualité récente de cette famille politique s'était caractérisée, en 2010, par un mouvement de défection de cadres locaux de la fédération de l'Union pour un mouvement populaire (UMP) pour fonder le Parti régionaliste martiniquais (PRM). Le projet de ce dernier de constituer une force politique structurante à droite de l'échiquier politique martiniquais a, au final, fait long feu. Mais le mouvement de désalignement avec la ligne départementaliste ou assimilationniste traditionnellement associée en Martinique à la famille politique de droite, que ce parti entendait incarner de manière exemplaire sur le mode de la rupture, a un écho au-delà de ce seul moment. Il trouve ses racines dans l'histoire politique des décennies antérieures<sup>2</sup> et s'est poursuivi jusqu'à la période actuelle. Le constat d'une évolution du clivage politique en Martinique n'a dès lors rien de nouveau scientifiquement. L'objet qu'on entend ici interroger, cependant, procède d'un décalage du regard, en explorant plus spécifiquement le mouvement de territorialisation évoqué non pas tant, ou du moins directement, au prisme des positionnements politiques locaux qu'à celui du rapport qu'entretiennent les élus et les structures partisanes de droite à la Martinique avec la structure partisane nationale — Rassemblement pour la République (RPR), UMP puis Les Républicains (LR) —, rapport envisagé sous l'angle des logiques d'« emboîtement » qui le sous-tendent.

Le mouvement de territorialisation des structures partisanes est ancien en Martinique, où il s'amorce dès les années 1950. Mais il a la particularité d'avoir longtemps caractérisé la famille politique de gauche, au sein de laquelle on a observé tant la désaffiliation de certaines fédérations locales par rapport à leur parti national d'origine que la création locale de partis non affiliés à des fédérations. Une tendance liée à l'évolution souhaitée des rapports institutionnels entre le territoire et le centre de pouvoir métropolitain, au sein de groupes politiques porteurs de projets d'accroissement de l'autonomie locale, voire d'indépendance, qui se sont également, en conséquence, affirmés dans la rupture avec les organisations partisanes nationales, dont l'intégration était jugée inapte à assurer le respect des spécificités locales. Face à cela, ont toujours existé en revanche des fédérations départementales de partis nationaux appartenant à la famille politique de droite (UNR, UDR, RPR, UMP puis LR). Défendant sur le plan local la pleine appartenance et l'assimilation politique à l'ensemble

---

<sup>1</sup> ROGER Aurélie, « Un « emboîtement » des structures locales et nationales à géométrie variable : les recompositions de la fédération UMP de la Martinique », Communication dans la ST30 *Territorialisation des systèmes politiques et transformations organisationnelles des partis en Europe* (resp. : Juan J. Torreiro, Grégory Hù), 11e Congrès de l'AFSP, Institut d'Études Politiques de Strasbourg, 31 août-2 septembre 2011.

<sup>2</sup> Voir DANIEL Justin, « L'espace politique aux Antilles françaises », *Ethnologie française*, n° 4, 2002, p.589-600 et WILLIAM Jean-Claude, « Du brouillage. Droite et gauche en Martinique, quelle réalité ? », *Pouvoirs dans la Caraïbe*, n° 15, 2007, p.94-97.

national français, ces structures ne se sont pas affirmées dans la rupture, mais bien au contraire dans le lien organisationnel avec les instances partisanes nationales. De façon plus récente, pourtant, se sont amorcés à droite la création de partis locaux, d'une part, mais aussi de l'intérieur du parti, d'autre part, des mouvements de distanciation et de contestation à l'égard de la fédération nationale, que nous entendons ici interroger<sup>3</sup>.

Emprunté à Frédéric Sawicki dans son analyse locale des partis, le terme d'« emboîtement » renvoie précisément aux rapports entre ces deux échelons partisans, et permet de tenir ensemble le caractère de contrainte aussi bien que de ressource que peut constituer la structure partisane fédérale, du point de vue de la structure emboîtée (la fédération locale et ses membres, mais aussi en l'espèce ceux qui s'en affranchissent, de manière plus ou moins marquée) comme de la structure emboîtante (le parti national), les évolutions et redéfinitions subies par ces deux niveaux, et les rapports de dépendance et d'autonomie réciproques qui les affectent<sup>4</sup>. Nous souhaitons ici analyser les renégociations de cet emboîtement qui se sont manifestées au cours des dernières décennies dans la famille de droite en Martinique, en formulant l'hypothèse qu'elles sont tout à la fois le vecteur, la conséquence et le révélateur de rapports évolutifs à l'ensemble national en Martinique, et entre le niveau national et le niveau local. Ceci à l'échelon partisan, mais aussi au-delà, d'une manière dès lors pertinente pour le questionnement général porté par le présent ouvrage collectif.

En exploitant des matériaux empiriques variés, réunis entre 2010 et aujourd'hui<sup>5</sup>, on s'attachera d'abord, dans ce but, à analyser les évolutions dans le temps de la ressource politique représentée par l'appartenance à une structure partisane nationale, ce qui nous mènera à constater sa progressive dévaluation dans un contexte de transformation des rapports entre les outre-mer et l'État. Après quoi on s'intéressera, sur cette base, aux luttes symboliques qui se sont jouées chez les acteurs politiques locaux au cours des dernières décennies autour de la question du juste degré d'« emboîtement » entre partis locaux et structure partisane nationale, qui ont mené à un mouvement de plus en plus prononcé de distanciation multiforme.

Avant de nous consacrer à ces développements, il apparaît cependant nécessaire de faire un rappel introductif relatif à la structuration de la vie politique locale. Le clivage politique

---

<sup>3</sup> Naissance en 1998 des Forces Martiniquaises de Progrès (FMP), au départ simple rassemblement d'élus, le plus souvent affiliés par ailleurs à des organisations nationales, puis devenu par la suite parti véritable, tout en jouant d'une certaine ambivalence de statut, s'affichant le plus souvent en égales des partis locaux, s'engageant dans le même temps dans des rapports de coopération, voire de participation, avec la fédération UMP puis LR (obtention d'investitures, assistance au comité départemental, encartage croisé des adhérents, etc.) ; création en 2000 d'« Osons Oser » (à la suite d'un club de réflexion fondé 5 ans plus tôt), au positionnement régionaliste et identitaire, appelant à une décrispation de la droite sur la question des réformes institutionnelles ; défection de cadres de la fédération UMP en avril 2010 qui fonderont peu après le PRM, dénué de lien avec cette fédération ; autonomisation du groupe constitué sous l'appellation de Ba péyi-a chans élu en 2015 à la Collectivité territoriale de Martinique (CTM) à l'égard de LR, dont un certain nombre de ses membres étaient issus.

<sup>4</sup> SAWICKI, Frédéric, « Questions de recherche : pour une analyse locale des partis politiques », *Politix*, n° 2, 1988, p.21.

<sup>5</sup> Quinzaine d'entretiens semi-directifs réalisés avec des dirigeants anciens ou actuels du RPR, de l'UDF, de l'UMP, de LR, du PRM et des FMP, suivi ethnographique en 2011 de meetings de l'UMP et du PRM, d'une séance de porte-à-porte avec un candidat de l'UMP aux cantonales et de divers événements liés à la vie interne de l'UMP (rencontre des militants avec la ministre de l'outre-mer, AG exceptionnelle de la fédération), dépouillement sur la période 2007-2021 de la presse quotidienne et hebdomadaire et des sites d'information locaux ainsi que des blogs de certains cadres partisans et transcription de diverses interventions télévisées d'acteurs politiques sur les chaînes télévisées locales.

principal sur lequel ont reposé les oppositions partisans à la Martinique sous la V<sup>e</sup> République est en effet distinct des lignes existantes au niveau national. Il sépare d'un côté une gauche que ses attentes frustrées à l'égard de la départementalisation ont amenée à nourrir des projets d'émancipation à l'égard de la tutelle de l'État français (gauche elle-même divisée en deux grandes familles, autonomiste et indépendantiste, dont les deux principaux représentants toujours présents aujourd'hui sur la scène politique sont respectivement le Parti Progressiste Martiniquais, PPM, et le Mouvement indépendantiste martiniquais, MIM, fédérant autour d'eux d'autres forces politiques locales) et une droite pleinement assimilationniste, agitant pendant longtemps le spectre d'une perte des droits (en particulier sociaux) acquis par la population martiniquaise en cas d'évolution du statut du territoire.

Cette structuration du débat politique supprime largement les autres formes d'opposition ayant cours au niveau national et irrigue jusqu'à aujourd'hui les représentations du clivage droite/gauche, chez les électeurs comme chez les militants et cadres des partis. Elle contribue aussi pour une part à éclairer les évolutions dans les rapports de force entre les familles politiques dont elle dessine les contours, depuis la phase de triomphe électoral de la droite — sous la forme du gaullisme partisan, ancré localement dans une dimension fondamentalement départementaliste<sup>6</sup> — des années 1960 au début des années 1980, jusqu'à sa large marginalisation contemporaine, en passant par une période intermédiaire d'affaiblissement électoral progressif, de plus en plus marqué, lié au constat d'une gestion sans dommage par la gauche tant du gouvernement national que des institutions décentralisées (la région notamment, dès sa création en 1983), et au discrédit ainsi porté au chantage au « largage » par la France effectué par la droite.

Ce dernier a cessé de servir de repoussoir à un électorat martiniquais désormais largement acquis aux candidats de gauche, à la présidentielle comme lors des échéances locales. La situation observée début 2021 pourrait paraître de prime abord rompre avec cette arithmétique, notamment par la présence d'élus issus de la liste soutenue par LR en 2015 à des postes clés au sein de la Collectivité territoriale de la Martinique (CTM, 3 conseillers exécutifs sur 9 et le 1<sup>er</sup> Vice-Président de l'Assemblée). Elle résulte pour autant d'une alliance électorale opportune d'entre-deux tours avec la liste portée par le MIM et ses alliés, destinée à démettre l'équipe sortante, et dont les atours de majorité fondée sur un « contrat de gestion » ne camouflent plus, en fin de mandature, les déchirures profondes. Elle ne se reproduira donc pas lors des élections territoriales de 2021. Pour le reste, la famille politique de droite compte actuellement seulement 7 maires si on l'entend au sens large, dont uniquement 2 LR, sur les 32 maires que compte la Martinique et, depuis 2012, plus aucun parlementaire sur les 6 sièges concernés. Sa présence politique demeure donc bien faible au regard du rôle politique majeur qu'elle a pu jouer, ce qui n'est pas sans lien avec les transformations dans le rapport de la droite locale à l'emboîtement partisan que nous allons maintenant aborder.

---

<sup>6</sup> Cf. DANIEL Justin, JOS Emmanuel, RENO Fred, « L'image du général de Gaulle et son utilisation dans la vie politique à la Martinique », in Institut Charles de Gaulle, *De Gaulle et son siècle*, actes des journées internationales tenues à l'UNESCO, Paris, 19-24 novembre 1990, t.1, Paris, La Documentation française — Plon, 1991, p. 346-358

## **Des appropriations évolutives du lien partisan : transformations de la ressource électorale de l'appartenance à la droite nationale à la Martinique**

La modestie des résultats électoraux qu'on vient d'évoquer tend à montrer que les ressources symboliques collectives que peut représenter à la Martinique l'appartenance à un parti national, et à la droite, ont aujourd'hui un rendement singulièrement affaibli, ce que nous observerons dans un premier temps. Cette dévaluation mérite d'être replacée dans l'évolution générale des rapports institutionnels entre l'ensemble national et les outre-mer, avec lesquels elle entretient un rapport d'affinité manifeste, qui sera abordé par la suite. De l'ensemble de ces éléments, il résulte en tout cas que l'affichage de l'étiquette partisane nationale apparaît même porteuse aujourd'hui, au dire des acteurs interrogés, de certains handicaps électoraux, qui seront enfin évoqués.

### *L'appartenance à un parti national : une ressource symbolique en déclin manifeste*

Un constat s'impose au départ de cette étude : les candidats affichant aujourd'hui l'étiquette LR, ou précédemment UMP sont plutôt rares. Et ce, y compris en période d'occupation du pouvoir au niveau national par le parti — comme sous la présidence de N. Sarkozy au commencement de cette enquête —, de manière paradoxale tant ce type de conjoncture apparaît favorable à l'investissement d'une position locale dans le parti, du fait de l'accès qu'elle offre aux ressources matérielles et symboliques adossées au statut d'auxiliaire local du pouvoir central.

Les premières de ces ressources, en effet, sont afférentes au lien entretenu avec le centre, qui peut être mis à profit par la structure locale et ses acteurs dans un sens descendant ou ascendant. Dans le premier cas, le lien entretenu par la fédération avec le niveau national assure des ressources symboliques et matérielles tirées de la possibilité de se prévaloir d'un soutien de l'appareil partisan et des élus centraux, que celui-ci passe par exemple par l'investiture, et donc la capacité à s'approprier les profits de distinction qui y sont liés, ou par la capacité à s'afficher aux côtés des membres du gouvernement, voire du Président de la République, lors de leurs passages en Martinique. Dans le sens ascendant, par ailleurs, on pourra user de l'emboîtement partisan pour mettre en scène à destination des membres de la fédération et des électeurs une capacité (effective ou alléguée) à disposer de relais au niveau du centre de pouvoir. Il s'agit d'un élément qui revenait souvent dans les propos des dirigeants de la fédération UMP interrogés en 2011, d'autant qu'il leur assurait certains profits de distinction par rapport à leurs concurrents de droite n'ayant qu'un ancrage territorial. Lors d'un échange dans son bureau, le secrétaire départemental de l'UMP mettait ainsi plusieurs fois en scène et en paroles cette capacité à accéder facilement à la fois aux instances nationales du parti et aux institutions centrales, évoquant par exemple un épisode où, alors que les leaders des FMP protestaient médiatiquement contre leur incapacité à se faire entendre du Président de la République, il lui aurait suffi de décrocher son téléphone pour leur obtenir un rendez-vous rapide avec les conseillers de N. Sarkozy<sup>7</sup>. Le président du comité départemental de l'UMP évoquait de son côté la force que constitue la capacité à s'appuyer sur la majorité nationale « si on veut faire

---

<sup>7</sup> Entretien, 14 mars 2011.

passer une loi », un appel au président du groupe UMP à l'Assemblée nationale permettant qu'il indique à ses membres dans quel sens voter, conformément au souhait des « amis de Martinique [qui] connaissent leurs affaires »<sup>8</sup>. Mais au-delà de la conjoncture majoritaire au niveau national, on constate que ce ressort de l'accès au parlement demeurerait par exemple mis en scène de manière centrale dans la campagne LR en vue des élections législatives de 2017, comme en témoigne l'un des rares tweets du compte officiel de la fédération explicitement formulé en vue de la mobilisation électorale, « Pourquoi voter pour les Républicains aux élections législatives 2017 ? », accompagné d'une image mettant en exergue un extrait d'interview du président de la fédération, selon lequel « Notre parti [...] a un atout supplémentaire, nous sommes non seulement un parti local, mais aussi un parti national. Nous avons une force au niveau du parlement<sup>9</sup> ».

Il faut pourtant constater le rendement électoral limité de ces leviers au vu de la faiblesse des résultats des candidats UMP, y compris dans une conjoncture nationale, entre 2002 et 2012, qui devait pourtant leur être favorable. C'est donc que les ressources dotées d'une efficace électorale au niveau local sont aujourd'hui largement dissociées de l'appartenance à un parti national détenant le pouvoir. Deux séries de facteurs peuvent à notre sens contribuer à éclairer ce phénomène. D'une part, plusieurs évolutions de la vie politique martiniquaise ont contribué à transformer la rentabilité de certaines ressources sur le marché politique local. Le développement et la banalisation de la revendication identitaire rendent plus délicat le maniement de l'affiliation à un parti national. Le recours croissant au registre discursif des spécificités culturelles, favorisé par le glissement d'un « nationalisme politique » à un « nationalisme culturel », qui a libéré un espace d'affirmation des particularismes compatible avec l'appartenance revendiquée à l'ensemble français<sup>10</sup> affaiblit les profits du positionnement traditionnel de la droite et, lorsqu'elle reprend ce registre à son compte, rend moins perceptible sa démarcation d'avec les autres partis. On retrouve là le constat que les « stratégies de conquête des postes électifs [sont] de plus en plus tributaires de la mobilisation de ressources exclusivement locales<sup>11</sup> », ce qui tend à priver les fédérations locales d'un de leurs avantages concurrentiels majeurs. D'autre part, des facteurs nationaux contribuent eux aussi à informer la dévalorisation de la ressource qu'a pu un temps constituer l'intégration dans une structure partisane nationale à droite.

#### *Une dévaluation corrélée aux transformations des référentiels nationaux d'action publique outre-mer*

Les pratiques du pouvoir central à l'égard des outre-mer ont en effet elles aussi évolué. Si les nouveaux référentiels de l'action publique apparus dans les années 1980, qui combinaient recherche d'égalité et respect des spécificités, avaient déjà pu contribuer à affaiblir la fédération RPR et ses thèmes de campagne traditionnels, le paradigme apparu au tournant des années 2000 leur est encore moins favorable. Sur le plan institutionnel, le choix a été fait de mettre les élus

---

<sup>8</sup> Entretien, 18 mai 2011.

<sup>9</sup> Tweet du 14 mars 2016 sur le compte Les Républicains 972.

<sup>10</sup> DANIEL Justin, « L'espace politique aux Antilles françaises », *art. cit.*

<sup>11</sup> *Idem*, p.592.

locaux face à leurs responsabilités politiques en proposant un statut à la carte aux départements d'outre-mer, dont la méthode d'élaboration reposait sur la concertation des élus et la consultation des populations. Il a contribué par là même à disqualifier les liens intégrés avec les instances et autorités nationales dont disposent les membres de la fédération locale, dès lors que l'impulsion n'était plus donnée depuis l'espace central et que le parti local ne disposait, dans le même temps, que d'élus minoritaires au niveau local. Ne détenant ni la région, ni le conseil général et, sous la mandature 2007-2012, qu'un seul député — en rupture de ban avec la fédération UMP de surcroît — les acteurs partisans de la droite locale se sont trouvés marginalisés dans les mécanismes de décision, en dépit de leur appartenance à la majorité nationale.

Les luttes observées au début des années 2010 autour des conditions de la mise en place de la collectivité territoriale unique en Martinique illustrent bien ces phénomènes. La question de la date de sa constitution a soulevé des débats. L'échéance de 2012 initialement évoquée a été remplacée dans un premier temps par celle de 2014, après discussion par le Sénat de la loi qui deviendra celle du 27 juillet 2011. La date, à l'époque, a fait l'objet de tractations de la part des responsables de la fédération UMP, favorables à l'échéance la plus proche. Le levier de l'intégration dans le parti au pouvoir a été utilisé pour tenter de déjouer l'influence des élus locaux, dans l'ensemble acquis à l'idée d'une mise en place de la collectivité en 2014 — l'assemblée sera finalement élue en 2015. Comme sur d'autres points évoqués plus haut, le président du comité départemental évoquait sans ambiguïté en entretien la ressource alternative au statut d'élus que pouvait constituer alors l'appartenance à un parti national, grâce aux liens privilégiés avec le secrétaire général du parti ou avec le président de groupe à l'Assemblée nationale, et le « coup » politique que le secrétaire départemental et lui tentaient sur cette base pour contourner les élus, y compris le député issu de leurs rangs :

« Vous imaginez, nous on arrive à mettre en échec l'idée de 2014 ? [...] ça veut dire qu'on a mis en échec toute la gauche locale, quoi ! Simplem... alors qu'on n'est pas élus. Simplement par le fait qu'on a réussi à convaincre nos amis de Paris de voter, parce que c'est comme ça, on est dans un truc national [...]. On montrera à la population que même non élus on peut faire les choses, alors si on était élus, dans un parti fort on peut... »<sup>12</sup>.

En réalité, l'Élysée tranchera en faveur de l'échéance de 2014, donc de manière contraire aux souhaits de la fédération UMP de la Martinique et conforme à ceux de ses opposants locaux. Le secrétaire fédéral fera à ce sujet, quelques jours après cette annonce, en marge d'une assemblée générale du parti, une plaisanterie reflétant ses désillusions à l'égard de la ressource effective que constitue la direction de la fédération, évoquant le fait que l'on pouvait désormais dire qu'il y avait deux chefs à la tête de l'UMP Martinique, lui et Serge Letchimy (à l'époque président du PPM, député et président du Conseil régional de la Martinique)<sup>13</sup>. Autrement dit, le principal élu local, même issu d'un parti adverse, avait une influence auprès du pouvoir central identique, si ce n'est supérieure, à celle des responsables locaux du parti de la majorité nationale. Nulle prépondérance n'était accordée aux positionnements de l'UMP Martinique par les autorités nationales issues des rangs de l'UMP.

---

<sup>12</sup> Entretien, 18 mai 2011

<sup>13</sup> Plaisanterie effectuée auprès de quelques militants, en ma présence, le 18 juin 2011.

La conjoncture de relégation dans l'opposition gouvernementale, à partir de 2012, a évidemment été tout aussi défavorable, sans toutefois l'être nécessairement davantage. C'est qu'en effet, par-delà les seules questions statutaires, la gestion institutionnelle étatique des outre-mer dans son ensemble apparaît aujourd'hui, comme nous l'avons montré ailleurs, singulièrement détachée des logiques partisans et même des équilibres de pouvoir entre gouvernement et parlement, ou entre ministères, qui président usuellement aux arbitrages et aux votes des textes au parlement, mais largement dépendante, au contraire, du poids et du rôle des grands élus<sup>14</sup>. On perçoit donc bien comment la mécanique ici décrite en vient finalement à s'auto-alimenter : moins l'appartenance à une structure nationale est pourvoyeuse de ressources, moins elle constitue un levier électoral ; mais moins le parti a d'élus majeurs, moins il est en mesure de peser dans les arbitrages nationaux, quelle que soit la majorité gouvernementale, et donc de tirer par la suite de ce rôle un profit électoral...

Dans le même temps, certains changements organisationnels intervenus dans la structuration du parti vont, pour le coup, à rebours des mécanismes observés au niveau institutionnel. Ces derniers montrent en effet, au tournant des années 2010, la multiplication au sein des institutions nationales de structures dédiées aux outre-mer (création par exemple d'une délégation aux outre-mer au Conseil économique, social et environnemental en 2010, au Sénat en 2011, puis à l'Assemblée nationale en 2012). Ces structures participent au niveau étatique tant de l'objectivation d'une catégorie d'action publique « outre-mer » que de la large autonomisation dont bénéficie ce secteur à l'égard des arbitrages traditionnels, et donc de la force dont peuvent être revêtus ceux qui y participent. À l'opposé de ce mouvement, l'un des maillons de l'emboîtement des structures partisans locale et nationale, le poste de secrétaire national de l'UMP en charge de l'outre-mer, qui permettait d'assurer un relais entre les fédérations et les instances nationales du parti a, lui, disparu à la même époque. Les dirigeants de la fédération, interrogés alors à ce sujet, rationalisaient cette évolution en laissant entendre que cela ne représentait pas de difficulté majeure, les fédérations outre-mer se contentant en quelque sorte de rentrer dans le « droit commun » de la structure fédérale de l'UMP et pouvant même s'affranchir avec profit de cet échelon pour nouer des contacts plus directs avec les dirigeants nationaux du parti<sup>15</sup>. Les propos recueillis à la même époque auprès d'un ancien cadre, ayant occupé des fonctions dirigeantes dans la fédération au milieu des années 2000, non informé de la pure et simple suppression de ce poste, établissaient cependant un rapport entre les modifications du lien entre le local et le national au sein du parti et les reconstructions en cours du rapport qu'entretenaient l'outre-mer et la France :

« Et donc aujourd'hui, et je pense que ça les gens de l'outre-mer, ou en Martinique, en ont de plus en plus conscience, nous sommes dans l'ensemble national du fait de notre volonté d'être dans l'ensemble national. Et pas parce que les Français nous forcent de rester dans la France. Ça, c'est fondamentalement différent. Et ça a changé la position et l'importance de l'outre-mer dans les instances nationales du parti. Parce que nous y sommes, bienvenus, etc., mais ce n'est

---

<sup>14</sup> BEAUVALLET Willy, CELESTINE Audrey, ROGER Aurélie, « L'État outre-mer. La construction sociale et institutionnelle d'une spécificité ultramarine », *Politix*, n° 116, 2016, p.139-161 ; BEAUVALLET Willy, CELESTINE Audrey, ROGER Aurélie, « Des assemblées au centre du jeu ? Les parlementaires dans "l'État outre-mer" », Colloque « Les Parlements en question(s) — La permanence d'institutions subordonnées ? », CESSP, Paris 1, 8-9 novembre 2018.

<sup>15</sup> Entretien avec un cadre de l'UMP, 29 juin 2011.



plus un enjeu, pour le parti. Et comme ça n'est plus un enjeu pour la France, et donc ça n'est plus un enjeu pour le parti, les gens qui représentent l'outre-mer au niveau des instances nationales ne sont plus de la même dimension. [...] Aujourd'hui, on aurait eu comme patron des instances nationales de l'outre-mer un élu de premier rang, premier rang, une personnalité de premier rang, un ancien ministre ou bien, voyez... C'est plus le cas »<sup>16</sup>.

On perçoit bien là la manière dont l'évolution générale des pratiques du pouvoir central à l'égard de l'outre-mer a une influence sur la structure et les modalités de l'emboîtement partisan en même temps que sur leurs représentations chez les acteurs locaux. En tout état de cause, l'ensemble des facteurs que nous venons d'évoquer, renvoyant à une dévaluation à la fois locale et nationale de la ressource que constitue l'appartenance à la structure partisane nationale, se combinent donc pour affaiblir la rentabilité d'une affiliation et d'un étiquetage UMP/LR. Mais au-delà de ce phénomène, notre enquête ethnographique nous a révélé les handicaps que présentait même cette « marque », qui peuvent eux aussi contribuer à expliquer tant le déclin électoral du parti que les formes d'émancipation plus ou moins forte à l'égard de la structure nationale qui se sont développées.

#### *Les handicaps de la « marque » UMP/LR dans la compétition pour l'accès au marché des postes électifs*

Les entretiens et nos observations laissent apparaître un usage circonspect par les candidats du label UMP/LR, qui semble aujourd'hui moins pourvoyeur de profits de distinction que de désavantages concurrentiels sur le marché des postes électifs. On pourrait penser que le fait d'afficher l'appartenance à un parti national, quel qu'il soit, peut en lui-même être source de représentations négatives au sein de l'électorat, dans le contexte d'essor de la revendication identitaire qui a été décrit. En schématisant, se réclamer d'un parti national, ce serait montrer une forme d'assimilation, quand l'étiquette territoriale mettrait au contraire en avant – d'une manière jugée plus rentable dans le contexte actuel — une « martiniquanité » assumée. Mais en 2011 comme aujourd'hui, l'ensemble de nos interlocuteurs ont avancé une autre forme de cause aux difficultés, unanimement reconnues, de faire campagne pour l'UMP : la gêne devant la nécessité d'assumer, au niveau local, une politique ou des prises de position nationales parfois mal perçues par la population martiniquaise, en particulier les politiques et déclarations à l'égard des populations d'origine étrangère ou en matière d'immigration (« C'est pas facile hein [lors de la campagne présidentielle de 2007, en faisant campagne pour N. Sarkozy], se faire injurier dans les quartiers et tout. Parce que, avec ces histoires de karcher et de racaille, pas facile à défendre. [...] Donc, du coup aux municipales j'étais pas franchement fâché de ne pas avoir l'étiquette UMP<sup>17</sup> »). Lors de la primaire de la droite et du centre en vue de l'élection présidentielle, fin 2016, la scène se rejouera à la suite des propos de campagne de N. Sarkozy sur l'identité française liant assimilation et reconnaissance nécessaire par tout Français de ses « ancêtres gaulois », au point de susciter un communiqué de condamnation de la part du président des Républicains en Martinique — il est vrai soutien d'Alain Juppé.

---

<sup>16</sup> Entretien, 8 juin 2011.

<sup>17</sup> Entretien avec un ancien cadre de l'UMP Martinique devenu dirigeant du PRM, 13 mai 2011.

Dans ces conditions, il n'est pas rare non plus de voir des candidats formellement adhérents de l'UMP/LR, et ayant obtenu l'investiture du parti, ne donner aucune place à cette étiquette dans leur campagne, voire œuvrer subtilement à s'en désolidariser. Ce type de stratégie vise à profiter malgré tout, en temps utiles, des ressources du parti national — notamment de l'avantage anti-concurrentiel apporté par l'investiture, qui prémunit contre une candidature alternative issue des rangs du parti — tout en évitant de souffrir des handicaps symboliques que nous avons évoqués. « Je ne suis pas investi par Les Républicains mais j'ai leur soutien et je suis candidat sur une circonscription qui a été réservée », proclame avec une ambiguïté exemplative l'un des candidats aux législatives, membre historique du parti de droite national, en 2017. « C'est-à-dire qu'il n'y a pas de candidature des Républicains face à moi. Je n'ai pas voulu de l'investiture, parce que je veux mener le combat qui est d'abord celui de la Martinique. Pour cela, il me faut à la fois être dans un grand groupe, tout en étant indépendant de lui<sup>18</sup> ». L'exemple de la fédération UMP/LR de la Martinique montre dès lors combien la faculté d'une structure nationale à faire apposer la marque partisane à ses filiales dépend singulièrement des caractéristiques du marché local : dans un contexte de survalorisation de la genèse locale des produits politiques, la labellisation perd de sa rentabilité pour les acteurs locaux. Tout désajustement de l'offre nationale par rapport aux préférences locales devient alors l'occasion de désétiquetages.

L'ensemble des éléments que nous venons d'évoquer convergent en tout cas pour expliquer et illustrer la dévaluation qui a affecté au cours du temps la ressource de l'appartenance à un parti national, et en l'espèce à l'UMP puis à LR, pour les acteurs partisans martiniquais. Tout ceci éclaire également le fait que le rapport à l'emboîtement entre fédération locale et structure partisane nationale est l'objet de luttes depuis plusieurs décennies.

### **Les luttes symboliques autour du juste degré d'« emboîtement », du tournant des années 2000 à nos jours : scissionnisme, loyalisme, leadership partisan et contestations de la direction parisienne**

Dans le contexte qui vient d'être décrit, on constate une récurrence de remises en cause par les acteurs partisans locaux des pesanteurs de la tutelle nationale, qui relèvent pour partie de contraintes organisationnelles inhérentes à toute grosse structure partisane dans ses rapports avec ses fédérations locales, mais revêtent aussi dans ce territoire des dimensions spécifiques, générant des difficultés supplémentaires. Nous les aborderons d'abord, avant d'observer ensuite les stratégies individuelles que la gestion de ces contraintes a pu être amenée à générer au cours de la décennie 2010, en termes d'affiliation partisane. Ce qui nous permettra, enfin, de faire un état des lieux des rapports actuels à l'« emboîtement » partisan des structures partisans locales.

*Les remises en cause de la tutelle partisane nationale : pesanteurs organisationnelles classiques et désinences locales singulières*

---

<sup>18</sup> Interview par G. Gallion, *France Antilles*, 29 mai 2017.

La création des groupements politiques territoriaux de droite existant aujourd'hui à la Martinique a toujours été justifiée par la volonté de s'affranchir d'une tutelle jugée trop lourde des instances nationales. Face à ces évaluations critiques, les membres de l'UMP puis de LR, portés en d'autres occasions à valoriser le lien avec les instances nationales et les ressources dont il serait pourvoyeur, mettent systématiquement en avant la grande marge de manœuvre dont ils disposeraient au contraire. Les pratiques centralisatrices et autoritaires, quand elles sont évoquées, sont renvoyées à un passé révolu, impensable en l'état actuel des rapports avec Paris. Au regard de ce que nous avons précédemment évoqué, il est évident pourtant que la direction nationale de l'UMP ne se contente pas de « vouloir ce que veut la fédération », comme l'évoque un ancien cadre. Le débat sur la date de mise en place de la collectivité unique nous en a donné un exemple, parmi d'autres. Dans ces conditions, les acteurs prenant du champ à l'égard du parti national mettent le plus souvent en évidence, de leur côté, les pesanteurs et les difficultés que représente cet emboîtement. Les arguments déployés, en entretien aussi bien que dans les discours publics, renvoient au caractère très centralisateur de la prise de décision et aux lourdeurs qui en découlent dans l'exercice quotidien du militantisme et l'animation de la fédération. La nécessité de se plier à des injonctions élaborées de manière unilatérale est dénoncée, de manière prévisible, par les acteurs anciennement affiliés à l'UDF<sup>19</sup>, mais aussi par ceux qui n'y ont jamais eu partie liée. L'affichage d'un intérêt pour les volontés de la base et de la structure locale est présenté comme factice. La tutelle des instances nationales est jugée trop lourde, aussi bien dans le choix des investitures que dans la définition des programmes politiques. La question du matériel de campagne est également souvent évoquée. Son inadaptation aux réalités martiniquaises est dénoncée (« des tracts où on parlait du métro et du train<sup>20</sup> »), ainsi que les difficultés à faire dès lors valider sa « tropicalisation » par Paris<sup>21</sup>. Enfin, la méconnaissance du terrain par les envoyés des instances nationales se trouve fréquemment stigmatisée (« Nous avons eu ici M. Eric Raoult, qui ne comprenait rien du tout à la psychologie locale ni à la politique locale<sup>22</sup> »).

L'ensemble des pesanteurs de l'affiliation nationale ainsi ramassées renvoient sur le fond à des critiques répandues, qui trouveraient à s'exprimer dans nombre de fédérations de partis nationaux. Mais la structuration historique particulière des rapports de domination entre le centre et la périphérie à la Martinique, sur des bases coloniales et raciales, contribue à leur ajouter aujourd'hui encore une dimension singulière. Cette spécificité peut être perçue dans les relations subjectives de certaines expériences par nos interlocuteurs, qui interprètent le manque d'écoute comme une manifestation de leur illégitimité aux yeux de leurs interlocuteurs (« Oui parce que la petite antillaise qui vient de là-bas, comment peut-elle comprendre une problématique comme ça ?...<sup>23</sup> ») ou de leur stigmatisation et d'une forme d'irréductibilité de leur condition d'Ultramarin (« j'ai payé mon billet d'avion, je suis allé à Paris [au Conseil

---

<sup>19</sup> Entretiens avec un des fondateurs du parti à la Martinique, ancien sénateur, 16 juin 2011, et avec le secrétaire départemental des FMP, 28 juin 2011.

<sup>20</sup> Entretien avec un ancien cadre de l'UMP adhérent du PRM, 3 juin 2011.

<sup>21</sup> Le terme est utilisé par les interlocuteurs eux-mêmes.

<sup>22</sup> Entretien avec un ancien président du comité départemental de l'UMP, ayant occupé ces fonctions à la fin des années 2000, avant d'en être suspendu pour indiscipline partisane au moment de la consultation populaire de janvier 2010 sur la collectivité unique, puis de démissionner, 21 mai 2011.

<sup>23</sup> Entretien avec une ancienne secrétaire départementale de l'UMP (à la fin des années 2000) devenue présidente du PRM, 14 juin 2011.

national de l'UMP], tout ça pour être parqués tous les outre-mers ensemble, au lieu d'être mélangés avec tout le monde, donc nous étions isolés, voilà. On était devant, mais isolés. Entre nous<sup>24</sup> »). Certains de nos interlocuteurs objectivent eux-mêmes cette dimension supplémentaire que prend le dispositif d'emboîtement à la Martinique, du fait de son lien particulier à l'histoire et aux constructions identitaires : « il y a une espèce de centralisme parisien, bon c'est la culture française, hein, dont souffre Midi-Pyrénées ou... Provence-Alpes-Côte d'Azur. Mais ce qui est perçu comme... heu... heu... jacobin par les régions françaises, est perçu comme colonial par la Martinique. C'est-à-dire que c'est plus difficile à accepter encore<sup>25</sup> »).

Les désinences aussi bien générales que plus spécifiquement locales de ce rapport tendu à l'emboîtement partisan expliquent probablement le fait que la défiance à l'égard des instances nationales ait, semble-t-il, de tout temps, constitué un ressort de la construction du leadership local au sein du parti. Les récits truculents d'oppositions physiques ou verbales à des représentants de Paris font ainsi partie de la panoplie des hauts faits du militantisme qui me sont relatés, de manière directe ou indirecte, par mes interlocuteurs. C'était déjà le cas au sein du RPR, dont certains faits d'armes du « patron » de l'époque, Michel Renard — par ailleurs connu pour sa capacité à en venir facilement aux mains, son surnom à la Martinique était « le shérif » — à l'égard des dirigeants nationaux me sont relatés par l'un de ses proches. Chaque génération rejoue en quelque sorte ainsi la scène de l'émancipation par rapport aux instances nationales, avec des variations temporelles. L'un de mes interlocuteurs me dit en me présentant son parcours s'être fait une place au sein du parti en affirmant la singularité de son point de vue face à ce même M. Renard, mais aussi face à la direction parisienne. Me relatant — ce qui sert aussi cette projection de soi — un épisode datant de la première moitié des années 1990, où il se fait sermonner par Jacques Chirac, en voyage en Guyane, pour sa fougue et son indiscipline, il évoque son altercation avec l' élu en charge de l'outre-mer au RPR à l'époque, qui l'aurait dénoncé à J. Chirac :

« Ils avaient pas l'habitude, les mecs de Paris, ils venaient ici, moi j'ai dit écoutez, moi vous racontez ce que vous voulez, vous venez de Paris, moi je suis en Martinique, vous m'impressionnez pas, hein. Le mec il a commencé à me la jouer, tu sais, du style que machin, je lui dis attendez eh oh, attendez, vous êtes mal tombé avec moi, vous avez peut-être l'habitude de faire ça, mais ça ce temps-là est fini, hein. C'était vraiment une rupture, même, je me rends compte maintenant, c'était une rupture de génération, quoi, lui dire "eh oh !". A l'époque le mec il arrivait de Paris, y'avait un émissaire qui arrivait de Paris, tout le monde était au garde à vous<sup>26</sup>. »

L'attitude de défiance à l'égard de la direction parisienne, sur fond de sensibilité identitaire singulière, développée au sein de l'UMP par les fondateurs du PRM au début des années 2010 n'avait donc rien, somme toute, de nouveau, même si le choix de quitter le parti, lui, l'était. Les luttes autour du degré d'emboîtement de la structure fédérale martiniquaise existent au moins depuis les années 1980, mais elles avaient essentiellement des fondements internes à la

---

<sup>24</sup> Entretien avec un ancien cadre de l'UMP, membre du bureau du PRM, 3 juin 2011.

<sup>25</sup> Entretien avec un ancien cadre de l'UMP, devenu secrétaire départemental du PRM, 13 mai 2011.

<sup>26</sup> Entretien avec un ancien élu RPR du Conseil régional et du Conseil général et ancien cadre de l'UMP, 8 juin 2011.

fédération, étant articulées à des réaffirmations (dans le cas de M. Renard) ou à des tentatives de renégociation (dans le cas de l'interlocuteur cité) du leadership local. Mais elles semblent au tournant des années 2010 s'être davantage focalisées, de manière effective, sur la question des rapports entre les structures emboîtante et emboîtée. Là encore, des effets de contexte jouent probablement dans l'explication de ces choix évolutifs. Les processus que nous avons précédemment évoqués, renvoyant aux transformations de la vie politique martiniquaise et de la manière locale de penser le rapport au national, mais aussi de la manière nationale de penser le lien avec l'outre-mer, n'y sont certainement pas étrangers. Il est d'ailleurs intéressant de noter que les acteurs scissionnistes eux-mêmes y font référence en 2011 pour justifier leur défection, arguant du discours renouvelé de N. Sarkozy en faveur d'un « juste degré d'autonomie » pour la Martinique pour invoquer la nécessité de l'appliquer d'abord au fonctionnement des relations intra-partisanes.

Par-delà ces questions de leadership, ces évolutions se manifestent aussi dans les ressorts de l'adhésion des militants — ou du moins de leur anticipation par les cadres partisans locaux. Les dénégations des cadres locaux du parti national, au contraire des scissionnistes, à l'égard de l'idée d'une tutelle trop forte de Paris, ainsi, nous apparaissent également révélatrices d'une autre forme de transformation : le fait que l'obéissance de la structure locale à Paris n'est plus aujourd'hui un ressort envisagé de l'adhésion des militants. Car il semblerait bien qu'il l'ait été par le passé. Un épisode relaté par l'un de nos interlocuteurs est extrêmement significatif à cet égard. Interrogé, en tant qu'ancien dirigeant du parti, sur l'éventuel rapport d'obéissance des cadres aux instances nationales, il bascule immédiatement sur le rapport de subordination qu'ont pu entretenir à une époque les militants de base à l'égard des « ordres » parisiens (l'anecdote évoquée semble située au milieu des années 1980 mais pourrait s'être plutôt passée dans les années 1990 au vu de la trajectoire du témoin) :

« J'ai connu cette époque-là où les ordres venaient de Paris. C'est simple moi-même... Vous savez ce que j'ai fait ? J'avais fait un tampon, je ne sais pas si je le retrouve là... J'avais fait un tampon Jacques Chirac. Ouais ! J'avais un tampon avec la signat... ils me cassaient les c\*\*\* — excusez-moi — avec Paris ! Chirac était le patron du parti à l'époque [...] Eh bah j'avais fait un tampon, avec la signature de Chirac, et je tapais des courriers pour leur dire voilà. Voilà on a reçu ça de Paris, boum je foutais le tampon dessus je disais ouais, Jacques Chirac ! [...] Pour que les gars ils obéissent, c'était... il fallait le tampon, alors on collait un tampon, et pis voilà, si c'était Chirac qui collait les ordres... Et ça marchait bien. [...] On était aux ordres, c'est vrai, c'était notre culture, c'était... C'est comme ça, j'ai connu le parti comme ça. Mais ça n'a plus été comme ça, ça n'est plus comme ça depuis longtemps. Depuis longtemps<sup>27</sup> ».

L'opposition terme à terme de deux époques mériterait sans doute d'être nuancée. Mais ce que laissent transparaître ces propos, ainsi que le glissement de la question du comportement des cadres à celui des militants, c'est à notre avis que l'affichage d'un strict respect de la ligne parisienne (à destination de la base, mais aussi sûrement des électeurs) a pu être considéré par ce cadre à un moment donné comme une stratégie payante, et ne l'est plus aujourd'hui. Cette évolution, là encore, doit être liée aux transformations dans le temps de la vie politique martiniquaise et des ressources électorales que nous nous sommes attachés à retracer

---

<sup>27</sup> *Idem*

précédemment. Les militants ne construisent plus tous leur rapport au parti national de la même manière dans ce nouveau contexte. Et les cadres anticipent également de manière différente leurs attentes. Mais on ne doit pas négliger le fait que la mutation qui nous est décrite a sans doute dans le même temps des fondements moins locaux et renvoie aussi bien aux mutations dans les définitions légitimes des contours du militantisme qui ont affecté les partis occidentaux au cours des dernières années, et notamment au développement d'une conception plus participative de cette activité<sup>28</sup>.

Les rapports à l'emboîtement, on le voit en tout cas, combinent au sein de la droite martiniquaise à la fois des ressorts singuliers, renvoyant au mode de construction local du clivage droite/gauche et aux luttes symboliques qu'il occasionne, et à des constructions relatives aux liens de coopération et de subordination intra-partisans propres à toute structure fédérale partisane, qui trouvent logiquement certaines désinences territoriales singulières liées à des contextes et des rapports de force évolutifs. C'est donc au regard de ce substrat qu'il faut envisager les recompositions qui ont marqué la droite martiniquaise au cours des deux dernières décennies, et le jeu avec l'« emboîtement » partisan qui les caractérise.

#### *Exit, voice, loyalty, et dispositions des acteurs partisans*

Jouer avec l'emboîtement, au cours des années 2000 et 2010, c'est d'abord investir une position dans l'espace des forces partisans témoignant suivant les acteurs d'un lien différent avec la fédération (lien d'appartenance exclusive, de partenariat au besoin un peu lâche ou d'extériorité absolue). Comprendre ces jeux récents supposerait d'abord de tenter une exploration des logiques qui président aux divers positionnements esquissés, à l'intérieur comme à l'extérieur de la fédération, selon des frontières variables — qu'elles séparent les différents partis (LR, FMP, PRM), voire suivent les contours du groupe « Ba péyi-a an chans » à la CTM, ou bien qu'elles fassent le départ entre les membres exclusifs de l'UMP puis LR, ceux qui conservent une affiliation croisée, et ceux qui ne sont adhérents qu'à un parti ou groupe territorial. Notre travail ethnographique initial nous avait permis de nourrir un certain nombre d'hypothèses sur les dispositions spécifiques des acteurs qui pouvaient être mises en relation avec ces différentes positions. Le choix d'anonymisation ici opéré ne permet pas de les restituer de manière fine<sup>29</sup>. Nous nous contenterons donc de quelques remarques générales.

---

<sup>28</sup> Sur l'introduction de l'impératif délibératif au cœur du fonctionnement des partis contemporains, voir LEFEBVRE Rémi, ROGER Antoine (dir.), *Les partis politiques à l'épreuve des procédures délibératives*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Res Publica », 2009.

<sup>29</sup> Compte tenu de l'étroitesse du milieu partisan observé, de la dimension d'interconnaissance forte qui caractérise la société martiniquaise et du caractère de personnalité publique de la plupart des acteurs interrogés, il n'apparaît pas possible de préserver l'anonymat des interviewés et la confidentialité des échanges en se contentant de méthodes minimales classiques (utilisation d'initiales ou de noms d'emprunts par exemple). Nous avons donc pris le parti de n'évoquer que les fonctions occupées par ces acteurs en renvoyant à des périodes présentées de manière un peu lâche, et préférons ici éviter de restituer des éléments précis de parcours qui faciliteraient leur identification. Si ces précautions ne résistent pas à la lecture des observateurs les plus informés, elles présentent du moins l'avantage de ne pas permettre une identification trop immédiate et généralisée des acteurs concernés, qui compliquerait la réalisation de travaux ultérieurs sur ces partis (voire sur d'autres), de manière problématique dans un contexte contemporain déjà caractérisé par l'absence d'investissement scientifique de ce type de terrain de recherche. Pour une réflexion générale sur les enjeux de l'anonymisation, voir BELIARD Aude, EIDELIMAN

Une première observation qui peut être faite renvoie à la sensibilité politique des acteurs partisans. Il n'est pas forcément étonnant en effet de retrouver dans les rangs des FMP un certain nombre de militants centristes, précédemment adhérents à l'UDF. Autant — si ce n'est plus, probablement — qu'à des considérations relatives aux exigences d'une réflexion territorialisée sur les questions politiques, l'investissement de ces acteurs dans une telle structure témoigne alors d'une forme d'affinité élective à l'égard d'une organisation de ce type, indépendante de toute hiérarchie nationale, de composition souple, offrant une certaine autonomie à ses membres et constituant davantage une alliance de personnalités politiques qu'une formation fondée sur l'activisme partisan.

Une seconde hypothèse a trait aux modalités différentielles de socialisation militante qui pourraient constituer un élément de compréhension des disjonctions de trajectoires du début des années 2010, entre membres de l'UMP passés dans les rangs du PRM et restés au sein de la fédération. Cette dissociation entre comportements d'« exit » et de « loyalty » a en effet affecté des acteurs ayant souvent eu des positionnements internes proches, si ce n'est similaires, avant la scission, tous mettant en œuvre une stratégie de type « voice »<sup>30</sup>. Une propriété qui distinguait les interviewés loyalistes des scissionnistes de ce point de vue était en revanche la durée de leur engagement à l'UMP (et même dans un parti politique, *a fortiori* de cette envergure) — très courte pour les seconds avant la scission — et le moment tardif auquel cet engagement militant intervenait dans leur vie — précoce dans le premier cas et tardif dans le second. Ce moment de l'engagement renvoie à des caractéristiques différentielles en termes d'apprentissage et d'intériorisation de normes de discipline partisane et plus globalement de constitution d'une forme d'habitus militant spécifique à une grosse organisation. L'évocation critique par nos interlocuteurs du PRM de certaines pratiques qui avaient cours à l'UMP contrastait ainsi singulièrement avec l'acceptation de ces mêmes règles de fonctionnement par les cadres loyalistes, voire leur capacité à en jouer à leur profit. L'expérimentation de longue date de positions de subordination, que ce soit dans des organisations politiques (via les jeunesse partisans notamment) ou dans le cadre d'autres fonctions militantes, de manière dissociée de l'accès personnel au marché des postes électifs, constituait un marqueur de différenciation entre les deux groupes, en débouchant probablement sur l'incorporation de dispositions facilitant l'acceptation d'un rôle qui est celui de maillon du parti, tributaire de logiques dont il n'a pas la pleine maîtrise.

De leur côté, les autres militants évoqués, n'ayant pas acquis ces dispositions, étaient portés à en valoriser d'autres, forgées à l'extérieur du parti (en particulier dans le cadre professionnel), qu'ils ne parvenaient pas à mettre en adéquation avec ces règles, ce qui les portait plus facilement vers des comportements d'« exit » lorsqu'ils étaient confrontés à une condition non conforme à ce qu'ils estimaient être en droit d'attendre, et notamment à une difficulté à se faire une place et à être entendus dans le parti. Les défections de certains de ces acteurs, arrivés à l'UMP dans la lignée de sa reprise en main sarkozyste, mettent d'une certaine manière aussi en lumière les limites de l'entreprise de conquête du parti réalisée par le biais du recrutement

---

Jean-Sébastien, « Au-delà de la déontologie. Anonymat et confidentialité dans le travail ethnographique », in FASSIN Didier, BENZA Alban (dir.), *Les politiques de l'enquête*, La Découverte, 2008, p. 123-141.

<sup>30</sup> HIRSCHMAN Albert, *Défection et prise de parole*, Paris, Fayard, 1995 [1970, trad. Fr. 1972].

de nouveaux adhérents. Si l'objectif était de faire de l'organisation un « parti de supporters »<sup>31</sup>, le cas martiniquais met en évidence une propension de ces nouveaux venus à demeurer des supporters tout en s'affranchissant du parti, dès lors qu'est reparue la nécessité de s'insérer dans un univers partisan malgré tout porteur de règles dotées d'une certaine « force d'inertie<sup>32</sup> ».

Mais les disjonctions entre itinéraires militants loyalistes et scissionnistes renvoient en fait également aux ressources proprement politiques dont disposent les différents acteurs partisans. Si les principaux scissionnistes, en 2010, pouvaient se permettre de quitter l'UMP, c'est précisément parce qu'ils estimaient ne rien lui devoir, soit que le mandat dont ils disposaient avait été conquis en marge du mouvement, soit qu'il ait bénéficié de l'investiture partisane, mais qu'il ait dû davantage, dans l'esprit de l'élu, à ses ressources personnelles qu'au soutien du mouvement, représentations qui, dans un cas comme dans l'autre, étaient facilitées par la brièveté du passage à l'UMP. Par contraste, les deux membres loyalistes devenus dirigeants de la fédération ne bénéficiaient pas à l'époque de ressources politiques propres sur le plan électoral. Aucun d'entre eux ne disposant de mandat électif, il apparaissait probablement aussi plus coûteux pour eux de quitter le parti. D'où peut-être une stratégie de compensation du manque de légitimité qui aurait pu découler de cette absence de ressources électorales personnelles par la survalorisation de la capacité à accéder aux instances et autorités nationales au moyen du parti, déjà soulignée plus haut. Ce qui les rendait donc « redevables » de leurs ressources au parti<sup>33</sup>. En réponse, les scissionnistes étaient alors portés à déprécier cette ressource et à faire du capital électoral le seul réellement valable. La défection, plus récemment, de membres de Ba péyi-a an chans issus des rangs de LR peut être aussi bien analysée à cette aune, ceux-ci disposant à divers titres de ressources politiques détachables du parti.

Mais par-delà ces stratégies individuelles différenciées, c'est aussi un rapport collectif à l'emboîtement que dessine le paysage politique martiniquais contemporain.

### *Gérer l'héritage de l'emboîtement : les stratégies d'investissement autour d'une ressource dévaluée*

Dans le contexte de dévaluation de la ressource que constitue l'appartenance à la droite nationale évoqué plus haut, on assiste depuis le début des années 2000 au développement de stratégies de rupture symbolique avec l'image assimilationniste associée à la droite depuis les années 1950, et à la construction volontariste de discours renouvelés.

---

<sup>31</sup> PETITFILS Anne-Sophie, « La “seconde” fondation de l'UMP : techniques de recrutement et sociologie des nouveaux adhérents », *Mouvements*, n° 52, 2007, p.59.

<sup>32</sup> PETITFILS Anne-Sophie, « L'institution partisane à l'épreuve du management. Rhétorique et pratiques managériales dans le recrutement des “nouveaux adhérents” au sein de l'Union pour un Mouvement Populaire (UMP) », *Politix*, vol.20, n° 79, septembre 2007, p.75.

<sup>33</sup> Le rapport à l'emboîtement, accepté ou rejeté, et ses conséquences sur la trajectoire des militants sont en ce sens des manifestations particulières du type de relation avec le parti caractérisé par « la rencontre des capitaux collectifs partisans et des capitaux sociaux individuels » évoqué par Michel Offerlé, au fondement d'une distinction entre trois profils type : les hommes politiques « redevables de leurs ressources à leur parti », « relativement indépendants par rapport à lui » ou qui « ont su accumuler grâce à lui un capital propre » (OFFERLE Michel, *Les partis politiques*, Paris, PUF, 2010, p.47).



Les scissionnistes aussi bien que les loyalistes se retrouvent d'abord dans la dénonciation d'une forme de tare génétique constituée par le gaullisme assimilationniste et dans les tentatives de s'en démarquer aussi radicalement que possible (« une vieille droite ringarde, départementaliste, accrochée au département, accrochée à une assimilation — entre guillemets — ça, ça nous colle à la peau<sup>34</sup> »). Dans le contexte qu'on a initialement évoqué d'un reflux de l'association de la gauche à la perspective du « largage » par la France, le long cantonnement de la droite locale sur la ligne du statu quo institutionnel — alors même que la départementalisation avait montré ses limites — et son intégration tardive de la problématique identitaire ont en effet contribué non seulement à l'affaiblir électoralement, mais aussi à saper durablement les représentations qui lui sont attachées. Un ancien cadre du RPR et de l'UMP interrogé en 2011 usait à cet égard de parallèles historiques dont il concédait lui-même le caractère très approximatif, mais qui mettaient bien en évidence la dimension extrêmement vive de ces associations symboliques, évoquant une droite apparaissant comme « collaborationniste » ou « harki [e] par rapport aux populations locales<sup>35</sup> ».

On assiste dans ces conditions à l'énonciation ou la mise en scène sous diverses formes d'une rupture radicale avec ces pratiques et représentations antérieures et d'un nouveau départ sur la base d'une table rase pour la droite locale, évidemment investie par les partis qui affichent une appellation propre, mais aussi par les dirigeants de la fédération (« c'est année zéro. UMP année zéro<sup>36</sup> »). Les formes qu'affecte cette mise en scène symbolique de la rupture sont variées : labellisation, via l'inscription du territoire au cœur de la marque partisane (Forces *Martiniquaises* de Progrès ou Parti *Régionaliste Martiniquais* — affichage redoublé de la territorialité — mais aussi utilisation systématique du label UMP *Martinique*, par exemple) ou recours hier peu imaginable au registre identitaire (dont le précurseur avait été le mouvement Osons Oser, et qui s'est depuis largement répandu à droite, quoique de façon différentielle : bien timidement chez les FMP ; de manière suraffichée au PRM, où les notions de « culture », d'« identité locale », de « responsabilités » martiniquaises, la revendication de l'usage du créole et la mobilisation de la figure tutélaire d'Aimé Césaire revenaient à longueur de discours ; et de façon parfois controversée au sein de l'UMP/LR, où par exemple les tentatives pionnières et plus récentes d'investissement des cérémonies d'abolition de l'esclavage, le 22 mai, au milieu des années 2000, puis au début des années 2010, ont fait l'objet d'intenses débats internes, et parfois d'échecs<sup>37</sup>). La dénomination de la liste puis du groupe politique de droite et du centre *Ba péyi-a an chans* à la CTM (littéralement « Donne/Donnez une chance au pays »), depuis 2015, mêlant usage du créole et de la notion usuelle et sans doute

---

<sup>34</sup> Entretien avec un cadre de l'UMP, 18 mai 2011. Le terme de « ringardise » est celui qui revient le plus souvent dans les entretiens avec les scissionnistes également.

<sup>35</sup> Entretien, 8 juin 2011.

<sup>36</sup> Entretien avec un cadre de l'UMP, 18 mai 2011.

<sup>37</sup> La date de célébration est issue de la mobilisation de mouvements politiques et syndicalistes autonomistes et indépendantistes dans les années 1960 et 1970 (voir ZANDER Ulrike, « Promotion et reconnaissance du 22 mai en Martinique — historique d'une lutte pour le droit à la mémoire », Journées d'études doctorales sur la Caraïbe « Transmission, Mémoire, Histoire », EHESS, 17 juin 2004) et toujours associée dans l'imaginaire à cette famille politique depuis son instauration officielle en 1983.

volontairement multivoque de « pays » pour qualifier la Martinique, manifeste une forme d'aboutissement de cette double logique<sup>38</sup>.

Pour tous les partis, se pose en réalité la question de redéfinir les contours de la droite sur cette base nouvelle. Le travail d'« homogénéisation » propre à toute organisation partisane, qui doit œuvrer à la production d'une identité commune<sup>39</sup>, se double en quelque sorte en l'espèce d'un nécessaire travail de ré-homogénéisation concernant l'identité de « droite », qui a en grande partie perdu son sens aujourd'hui à la Martinique. Le PRM, sommé par ses concurrents à droite comme par ses adversaires à gauche de définir clairement son positionnement, s'est créé en y œuvrant de manière très volontariste. Mais l'UMP n'a pas été en reste, s'attelant au début des années 2010 à définir son « corpus idéologique ». Les propos de nos interlocuteurs, dans les deux cas, laissaient toutefois apparaître en filigrane la forme de désarroi et la quête de sens qui affectaient cette droite rénovée en cours de constitution à la Martinique, face au vide laissé par la rupture avec la structuration traditionnelle du clivage politique, devenue inopérante. Et la décennie suivante n'a pas véritablement contribué à clarifier les choses de ce point de vue. En définitive, il apparaît que c'est un travail davantage programmatique qu'idéologique qui a été accompli — dans un contexte national il est vrai guère différent de ce point de vue.

Si l'identité de droite est en crise en Martinique depuis la fin des années 1990 au moins, sa redéfinition est, au surplus, complexifiée par les incertitudes qui affectent aujourd'hui les positionnements des autres familles politiques et rendent plus difficile encore l'identification de lignes de clivages locales. Au-delà des partis de droite, l'ensemble de la vie politique martiniquaise semble osciller en effet entre invocations du renouveau, appels incantatoires au réagencement du spectre politique, d'un côté, et reviviscence routinière de lignes de clivage traditionnelles, de l'autre, rendues pourtant creuses par les évolutions institutionnelles comme par les alternances, mésalliances et ruptures qui se sont produites depuis le début des années 2000, et par le délitement idéologique qui tout à la fois les a nourris et en a résulté. En 2014, ainsi, la porte-parole de l'UMP revendiquait dans une interview à la presse un positionnement du parti en faveur de l'autonomie, porté selon elle par la « nouvelle génération », en rupture avec le « cliché de la droite assimilationniste » renvoyé au « passé »<sup>40</sup>. Ce qui n'a pas empêché fin 2015, lors d'une campagne pour l'élection à la CTM dont l'enjeu était de défaire électoralement la majorité sortante constituée d'une alliance autour du PPM, de voir l'un des derniers meetings de la liste de la droite et du centre menée par un candidat LR, Ba péyi-a an chans, à quelques jours du premier tour du scrutin, tourner de manière centrale autour de la dénonciation du « danger autonomiste<sup>41</sup> ». Pas plus que d'observer cette même liste nouer un peu plus d'une semaine après ce meeting, au lendemain dudit premier tour, une « alliance de gestion » avec la liste portée par le Mouvement indépendantiste martiniquais et ses alliés. Si cette coalition a constitué un coup électoral plus qu'un revirement idéologique — ce dont témoignent à la fois les tensions et divisions qu'elle a générées au sein même de la droite dès sa constitution, partiellement concertée, et les sévères fissures qui l'affectent en fin

---

<sup>38</sup> Sur les enjeux de la dénomination des partis, voir BACOT Paul, LECOLLE Michelle, « Noms de partis politiques : une onomastique atypique », *Mots. Les langages du politique*, n° 120, 2019, p. 9-13.

<sup>39</sup> Voir SAWICKI Frédéric, *Les réseaux du parti socialiste. Sociologie d'un milieu partisan*, Paris, Belin, 1997, notamment p.33.

<sup>40</sup> Interview réalisée par Gabriel Gallion, *France Antilles*, 10 novembre 2014.

<sup>41</sup> « La Martinique n'est pas condamnée à être autonomiste », *France Antilles*, 30 novembre 2015.

de mandature —, elle n'a évidemment pas beaucoup contribué pour autant à la clarification du positionnement de la famille de droite sur le spectre politique local.

Au contraire, la conjonction de ces dynamiques locales avec les dynamiques nationales — et principalement l'irruption de La République en marche (LREM) sur la scène politique en 2017, qui a entraîné des défections d'élus en sa faveur, à droite comme à gauche — se traduit par un éclatement général du paysage politique à droite : le PRM a disparu, les deux leaders historiques des FMP suivent des lignes totalement divergentes depuis l'élection territoriale de 2015, les élus de la liste Ba péyi-a an chans à la CTM occupent des positions dispersées, tant à l'égard de la majorité à laquelle ils appartenaient initialement que du point de vue de l'affiliation partisane, aucun ne revendiquant plus cependant d'appartenance à LR, parti qui dès lors ne détient plus que deux mairies. Et le début de la campagne pour le scrutin territorial de 2021 semble bien augurer d'une consécration de cette dispersion, voire de cette dilution, à travers les nombreuses listes déjà en lice.

La recherche menée en 2010, dans le prolongement de la création du PRM, s'achevait sur la conclusion d'une recomposition des forces politiques de droite caractérisée par un impossible dépassement de l'emboîtement partisan et une évolution vers le modèle de la « franchise » partisane, proposé par Kenneth Carty<sup>42</sup>. Les « scissionnistes » du PRM apparaissaient en effet soucieux non de rompre totalement avec l'UMP, mais davantage de négocier avec les instances nationales « un partenariat respectueux [...] plutôt qu'une subordination<sup>43</sup> ». La défection des cadres de l'UMP partis fonder le PRM pouvait alors être analysée comme une manifestation du type de « lutte » décrit par Carty, qui ne visait pas tant à la rupture avec le parti national qu'à la « transformation de l'équilibre des pouvoirs et des responsabilités entre les différentes unités du parti ». Le morcellement actuel de la droite martiniquaise et sa caractérisation par une distanciation accentuée des élus à l'égard de LR semblent remettre en cause cette analyse. Cependant, le modèle de la franchise défini par Carty met en évidence le fait que les relations qui se mettent en place entre le centre et les franchisés ne sont pas forcément identiques pour chaque succursale<sup>44</sup>. Or, si la Martinique faisait probablement partie de celles qui aspiraient le plus à une forme poussée d'autonomie, ce sont en général, selon lui, les « unités vastes, riches ou importantes [qui] peuvent tout à fait avoir un degré d'indépendance et de pouvoir dont ne disposent pas les points de vente plus petits ou moins vitaux ». De ce point de vue, tant la faiblesse électorale de la droite à la Martinique que les transformations récentes dans le rapport à l'outre-mer des autorités et instances nationales décrites dans la première partie de cet article n'ont sans doute pas contribué à mettre les unités locales en position de force dans la négociation du juste degré d'emboîtement, amorcée dans la première moitié des années 2010. L'éparpillement absolu des positionnements actuels pourrait alors être analysé comme un effet

---

<sup>42</sup> CARTY Kenneth, « Parties as Franchise Systems. The Stratarchical Organizational Imperative », *Party Politics*, vol.10, n° 1, 2004, p. 5–24.

<sup>43</sup> Discours de la présidente du PRM lors de l'AG de fondation du parti, retranscrit sur <http://www.politiques-publiques.net/Maignan-aucune-identite-ne-peut-se.html> [consultation juin 2010].

<sup>44</sup> Il permet en ce sens de réconcilier l'analyse localisée des fédérations partisans avec ce type d'analogie économique, en ne présupposant pas l'homogénéité des structures étiquetées, au contraire de la simple notion de « filiale » (pour une critique de cet ordre, voir SAWICKI F., « Questions de recherche... », art. cit., p.25).

de l'échec de cette tractation, suivi de comportements variés chez les insatisfaits : désaffiliation nationale, désaffiliation locale ou repli sur un label local.

Au total, l'étude des recompositions de la droite martiniquaise dans son rapport à la droite nationale depuis le début des années 2000 remplit bien ses promesses en offrant, au-delà de la question partisane, un regard sur différentes transformations à l'œuvre dans les rapports plus généraux entre la Martinique, en tant que territoire des outre-mer, et l'État. On y perçoit notamment les flux et reflux de la question de l'évolution statutaire dans le débat local, et les difficultés à recomposer le clivage politique sur des lignes permettant de la dépasser, mais aussi la marque des changements à l'œuvre dans les référentiels d'action publique en direction des outre-mer, que la structure « emboîtante » constituée par le parti national n'a pas forcément suivis sur le plan organisationnel (ainsi qu'en témoigne la disparition du secrétaire national en charge de l'outre-mer, au moment même où se multipliaient les structures institutionnelles étatiques dédiées à ce secteur). Du point de vue de la sociologie politique des partis, par ailleurs, l'analyse permet de faire le constat d'un renforcement des défis auxquels se trouvent confrontés aujourd'hui l'ensemble des organisations partisans (impératif délibératif et démocratisation interne, affaiblissement de la discipline partisane, difficulté du renouveau idéologique, dans un contexte de désaffection des électeurs lié aux alternances sans réelles alternatives politiques, notamment) par des enjeux locaux leur donnant des déclinaisons singulières, au premier rang desquelles la quête inaboutie d'une nouvelle identité de la « droite » en Martinique.